

La Lettre du Cedre



n° 68 - nouvelles de janvier 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Pollution de l'Erika

Nous n'avons pu trouver que très peu d'informations sur les actions menées par les communes dans le cadre POLMAR. C'est insuffisant pour intégrer dans l'archive de la lutte contre la pollution de l'Erika (voir notre site Internet www.ifremer.fr/cedre) des « histoires de la lutte » au niveau communal. Pour y remédier, un questionnaire a été envoyé aux communes des 4 départements touchés. Nous remercions d'avance celles qui auront l'amabilité de le remplir.

Finistère

Le chantier de Tregunc étant achevé, il ne reste plus qu'à évaluer la pertinence de travaux de finition additionnels ou à clore la part terrain du plan POLMAR-Terre départemental.

Morbihan

Belle-Ile et quelques points du continent ont continué à recevoir des arrivages occasionnels, surtout des boulettes. Ces pollutions ne sont vraisemblablement pas toutes dues à l'Erika (voir plus loin, à la rubrique « impact »). A Belle-Ile, où les intervenants retirent encore environ une tonne de matériaux souillés par jour, une réunion POLMAR de toutes les parties concernées a préparé l'ouverture de chantiers de nettoyage dans 12 criques d'accès très difficile. Des priorités d'ouverture ont été fixées en fonction des présences saisonnières d'oiseaux rares, des risques d'éboulement, de dégradation du couvert végétal et des présomptions de nappes immergées. Les responsables CDD de chantiers de nettoyage de Belle-Ile ont bénéficié de 2 jours de formation théorique et pratique au Cedre et d'une journée sur site, avec exercice à Port Coton.

Loire-Atlantique

Les ouvertures et clôtures de chantiers se sont succédées à une allure toujours soutenue dans l'ensemble du département, tandis que des sites pollués étaient encore découverts. Au nord, le chantier de l'enrochement de Pen Bron a été préparé. Des spécialistes environnementaux de la DIREN, du Conservatoire Botanique de Nantes et du Cedre ont délimité les accès à aménager dans le cordon dunaire pour limiter l'impact des opérations sur la végétation. L'étude de faisabilité du traitement des sédiments pollués piégés dans le chenal de Pen Bron s'est poursuivie, pour clarifier les phases d'extraction et d'évacuation. Des échantillons vont être prélevés dans

la zone la plus polluée afin d'optimiser les moyens de pompage. Les paludiers réclament instamment un traitement de cette pollution avant le 9 mars, moment où la marée permettra le premier remplissage en eau de mer des salines depuis l'accident.

Vendée

Le traitement de la digue de la Coutant s'est poursuivi. Une nouvelle reconnaissance complète des côtes de Noirmoutier a été effectuée par un agent du Cedre afin d'établir des recommandations pour les opérations de nettoyage. Des représentants de la sous-préfecture, de la DDE et du Cedre ont fait une reconnaissance de l'île du Pilier pour définir les actions qui restent à mener.

Déchets

Le brûlage des résidus de pompage des épaves de l'Erika (fuel et ester méthylique de colza) dans les chaudières de la raffinerie de Gonfreville a été achevé le 21 janvier. Le traitement des déchets du nettoyage littoral à Donges devrait commencer début mars.

Impact

Un numéro hors série (décembre 2000) de « Oiseau magazine » est entièrement consacré à l'Erika. On y découvrira, en photos et témoignages, toute l'histoire de la lutte pour le sauvetage des oiseaux et ce qui est connu de l'impact un an après l'accident. Par ailleurs, suite à des arrivages d'oiseaux souillés sur le littoral de la zone Erika, le Cedre a relevé des échantillons de souillures. Sur une quarantaine d'oiseaux ramassés par la LPO en différents points des 4 départements touchés, une dizaine porterait la signature du fuel de l'Erika, la cause de la pollution sur les autres oiseaux ne pouvant être clairement attribuée.

Indemnisation

Le comité exécutif du FIPOL a relevé de 50 à 60% le taux de paiement par le Fonds des dommages acceptés. Ceux qui ont perçu des indemnités sur l'ancien taux seront informés par le bureau de Lorient de la mise à disposition d'un chèque complémentaire, sans avoir à demander une mise à niveau.

L'évaluation des impacts économiques, écologiques et sociaux de la pollution de l'Erika pour les trois régions touchées, réalisée par le cabinet Mazars et Guérard sur commande de l'association Ouest Littoral Solidaire a été partiellement publiée sur les sites Internet des Conseils Régionaux et du cabinet (www.mazars.com). En dehors des dépenses de l'Etat

et de TotalFinaElf, l'étude évalue les dommages 1999-2000 entre 2,36 et 3,98 milliards de F, avec des dommages futurs estimés entre 1,19 à 1,46 milliards de F. Les dommages au tourisme représentent la moitié de ces montants. Ils sont estimés en perte de chiffre d'affaires, donc à un montant nettement au-dessus des indemnisations que proposera le FIPOL, qui utilise pour référence la seule perte de bénéfice.

Expérimentations suite à l'accident du *Ievoli Sun*

L'expérimentation conduite au *Cedre* pour évaluer le risque de polymérisation du styrène dans les cales de l'épave montrait au bout de 35 jours une absence totale de polymérisation dans la cuve totalement fermée, contre un début de polymérisation dans les cuves partiellement ou totalement ouvertes. Le processus restait néanmoins très lent : le plus haut degré de polymérisation n'atteint encore que 1 %.

L'expérimentation sur la contamination et la décontamination des organismes marins est achevée ; 129 tourteaux, 800 moules et 24 huîtres creuses ont été prélevés pour expédition au Laboratoire Municipal et Régional de Rouen qui déterminera les teneurs en styrène de la chair de ces animaux, et au laboratoire d'olfactométrie de l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN) qui réalisera des tests olfactifs. L'ensemble de ces analyses devrait être achevé le mois prochain.

Echouement à Saint-Jean-de-Luz

L'échouement du chalutier *La Révolution*, à l'aube du 18 janvier, au nord de la baie de Saint-Jean-de-Luz, au retour de la pêche, avec déchirure de soute et déversement de gazole, a conduit la Préfecture maritime de l'Atlantique à dépêcher sur place le président de la CEPPOL et un ingénieur du *Cedre*, pour une analyse de situation.

Equateur : pollution du *Jessica* aux Galapagos

Le mardi 16 janvier le tanker *Jessica* s'est échoué près du port de San Cristobál aux Galapagos. Au moment de l'accident, le navire était à mi-charge, avec 600 tonnes de Fuel Oil Diesel (FOD) et 300 tonnes de fuel intermédiaire (IFO 120). Une équipe d'intervention de l'US *Coast Guard* (USCG) et de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) a contribué, à partir du 21 janvier, aux opérations de pompage du navire et de lutte contre la pollution. Après une prise de contact avec le gouvernement équatorien, la Commission Européenne a fait partir le 24 janvier, en mission d'évaluation des besoins, une équipe de trois spécialistes de la lutte antipollution : un Espagnol, un Britannique et un ingénieur du *Cedre*. L'équipe n'a pas vu, ni eu

communication, de pollutions autres que des lignes d'irisations et des boulettes de goudron éparses. Elle a fait des recommandations sur le travail en cours (ramassage de boulettes sur le littoral) et identifié, d'une part, un besoin de formation de personnel et, d'autre part, le besoin d'un plan d'urgence bien construit.

Les experts européens confirment l'analyse établie dès le 23 janvier par l'institut Charles Darwin : les impacts de cette marée noire sur l'écosystème des Galapagos ne devraient pas présenter de caractère de gravité en raison de la taille modérée du déversement. Il est à souhaiter que l'avertissement soit retenu et que des précautions sérieuses soient prises à l'avenir pour les transports d'hydrocarbures à destination de l'archipel.

Stage de formation au Maroc.

Après avoir préparé l'année dernière le plan d'urgence du port de Mohammédia, principal port pétrolier marocain, le *Cedre* a réalisé sur place, du 29 janvier au 1^{er} février, un stage de formation pour permettre à 25 agents du port de s'exercer à la mise en œuvre du plan et d'acquérir les principes fondamentaux de la lutte en zone portuaire. Les exercices pratiques ont intégré la mise en œuvre de barrages côtiers, d'un barrage portuaire sur enrrouleur nouvellement acquis, d'écrèmeurs, de pompes, et la réalisation d'épandages de dispersant à partir d'un remorqueur et d'un Zodiac.

France : condamnations pour déballastages

La sensibilisation aux déversements opérationnels des navires provoquée par la pollution de l'*Erika* semble commencer à faire avancer les procédures pour des déballastages dans la zone économique française sinon plus vite, du moins plus loin. Le capitaine sri-lankais du navire *Far East Victory* a été condamné, le 17 janvier, à 600 000 F d'amende, payables pour moitié par son armateur, pour un déballastage le 22 janvier 1999 à 35 km au large du Touquet. Le même jour, une amende de 600 000 F a été requise contre le capitaine roumain du navire *Irongate* pour pollution entre Nantes et Lorient, le 25 avril 2000. Le jugement est attendu le 21 février.

Allemagne : statistiques sur la pollution des eaux

Le bulletin électronique de l'Ambassade de France en Allemagne, en date du 24 janvier, donne le bilan du bureau fédéral des statistiques sur les pollutions accidentelles des eaux de l'année 1999 : 2 630 déversements totalisant 7 000 m³ de polluants (contre une moyenne de 4 500 m³ par an pour la période 1996-98), dont ¼ de produits pétroliers. Le tiers de ces polluants a pu être récupéré. Notre service de documentation essayera de se procurer chaque année le dossier statistique complet.